

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018**

**DELIBERATION N°2018.00023**

**FONDS DE CONCOURS TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE -  
COMMUNE DE FRAISSES - TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE ET  
D'ACCESSIBILITE DE L'ECOLE JULES FERRY**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 72

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 93

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND,  
Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR,  
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Yves MORAND représenté par Mme Hélène BRUYERE, Mme Stéphanie MOREAU,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE,

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 13 février 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20171108-D20180002310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180213

M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Jean-Louis ROUSSET,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,  
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Enzo VIVIANI,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,  
M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,  
Mme Anne-Françoise VIALLOM donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Siham LABICH

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,  
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,  
M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christine ROUX,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND,  
M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018**

### **FONDS DE CONCOURS TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE - COMMUNE DE FRAISSES - TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE ET D'ACCESSIBILITE DE L'ECOLE JULES FERRY**

#### **I. Fonctionnement du fonds de concours transition énergétique et écologique**

Par délibération du Conseil de Communauté du 03 juin 2015, Saint-Étienne Métropole a instauré un dispositif cadre d'intervention par fonds de concours à destination des communes, conformément à l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur la thématique de la transition énergétique et écologique.

L'assiette de calcul du fonds de concours à verser est définie à partir du montant restant réellement à charge de la commune après déduction de toutes les subventions. Sur cette base, le pourcentage maximum d'intervention est de 50 %.

La collectivité, maître d'ouvrage, doit également conserver une participation minimale de 20 % au projet d'investissement (article 76 de la loi n°2010-1563).

Les travaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique et environnementale des bâtiments communaux existants, menés dans le cadre d'une réflexion globale portée sur l'ensemble du bâtiment, sont éligibles au dispositif de fonds de concours « Transition énergétique et écologique ».

Tout projet éligible peut bénéficier d'un taux d'intervention de base de 30 % du montant des dépenses éligibles ; ce taux peut être bonifié en fonction de la réponse du projet aux critères de développement durable suivants, pour être porté à 40 ou 50 % :

- énergie et eau (critère prioritaire) ;
- biodiversité et qualité de vie (critère prioritaire) ;
- intégration au site ;
- mobilité et accessibilité ;
- matériaux et filières ;
- cohésion et insertion sociales ;
- culture et participation.

La commune de Fraisses sollicite le fonds de concours « Transition énergétique et écologique » pour les travaux de réhabilitation énergétique et d'accessibilité de l'école Jules Ferry.

#### **II. Le projet porté par la commune de Fraisses**

La commune de Fraisses entreprend des travaux de réhabilitation énergétique et de mise en accessibilité de l'école Jules Ferry. Les travaux de réhabilitation portent sur une amélioration de la performance thermique du bâtiment par, notamment, une isolation par l'extérieur du bâtiment et le remplacement de la chaudière. Les travaux visent également à améliorer l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

Le projet met en œuvre une isolation par l'extérieur de 800 m<sup>2</sup> de façade, ainsi qu'une chaudière gaz à condensation de 129 kW. Des volets roulants et un éclairage intérieur à partir de sources LED sont également mis en place.

Le coût total d'opération est estimé à 223 773,44 € HT, intégralement éligible.

Dans le cadre du dispositif de fonds de concours « Transition énergétique et écologique », la commune de Fraisses s'est vue réserver un montant maximum de fonds de concours de 66 213,92 €, pour l'ensemble du mandat. A ce jour, une partie de cette enveloppe a déjà été attribuée à la commune. Le solde est de 48 445,43 €.

Comme suite à la demande de la commune, il est donc proposé une aide à hauteur de 48 445,43 € pour ce projet.

La commune a sollicité d'autres aides financières :

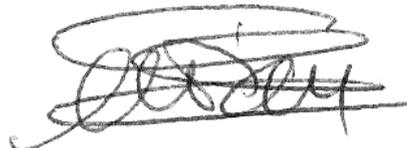
- subvention Conseil Départemental, à hauteur de 46 931,00 € ;
- fonds de soutien à l'investissement, à hauteur de 55 943,00 €.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **autorise l'attribution d'un fonds de concours Transition énergétique et écologique à la commune de Fraisses pour les travaux de réhabilitation énergétique et d'accessibilité de l'école Jules Ferry d'un montant maximum de 48 445,43 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention d'attribution de ce fonds de concours ;**
- **la dépense correspondante est prévue dans l'AP/CP votée lors du vote du BP 2017 intitulée « Nouveaux fonds de concours aux communes transition énergétique et écologique ».**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU